

LIEU DE LA FORMATION

centre ressources autismes

Centre Paul Boulanger

Boulevard du Professeur Jules Leclercq

59000 LILLE

Venir en voiture :

Stationnement sur le parking visiteurs P37
face à l'hôpital Calmette (payant)

Venir en transports en commun :

(à privilégier stationnement difficile)

* Prendre le métro Ligne 1 (ligne jaune) en direction de CHU Eurasanté et descendre à l'arrêt CHU Eurasanté (Terminus).

* Le CRA se situe à 150 m. du métro, sur le parking de l'hôpital Albert Calmette dans le centre Paul Boulanger

MODALITES D'INSCRIPTION

Cette formation est **gratuite**

Nombre de places limité

Bulletin d'inscription disponible sur
www.cra-npdc.fr

Retournez-le **au plus vite et au plus tard 1 mois avant** le début de la formation accompagné d'un **chèque de réservation de 30€** restitué à l'issue de la formation (en cas d'absence injustifiée, celui-ci sera encaissé)

centre ressources autismes

« Proches aidants »

1 Boulevard du Professeur Jules Leclercq

59000 LILLE

Plateaux repas livrés et servis sur le lieu de la formation

Formulaire de demande de remboursement des frais kilométriques transmis à l'issue de la formation. A retourner au CRA en joignant une copie de la carte grise



FORMATION PROCHES AIDANTS 2019

Atelier MDPH : adultes

Quels sont les droits de mon enfant ?

Quelles démarches ? Qui peut m'aider ?

11 septembre 2019

Lille

centre ressources autismes Nord - Pas de Calais
1 Boulevard du Professeur Jules Leclercq 59000 LILLE
cra@cra-npdc.fr
03 20 60 62 59

Public :

Cette action est conçue pour les proches aidants et ouverte à tous profils.

Elle est limitée à 2 personnes par famille et peut accueillir jusqu'à 20 participants.

Objectifs de la formation :

- Mieux comprendre le fonctionnement des institutions (système scolaire, MDPH, établissements de prise en charge)
- Connaître les droits et les faire respecter
- Connaître les dispositifs de professionnalisation et d'accompagnement vers le travail
- Mieux comprendre les modalités légales pour organiser la succession et transmission du patrimoine pour bien protéger son enfant avec autisme

Intervenant(e)s :

DELABRE Aimé, Ingénieur patrimonial

**PELLEREAU Ana, chargée de mission
insertion professionnelle**

Horaires : 9h30 - 16h00

Programme

- **La MDPH : comment construire le projet de vie ?**
- **Les démarches d'orientation - les voies de recours**
- **La coordination du projet de vie (notion de parcours, projet de vie, transmission des informations, réunir et fédérer autour de l'adulte...)**
- **Les dispositifs de prise en charge du secteur médico-social**
- **Les dispositifs de prise en charge du secteur sanitaire**
- **Les dispositifs de professionnalisation et d'insertion socio-professionnelle**
- **La protection des personnes : tutelle - curatelle**
- **La protection et la transmission du patrimoine**

Toutes les thématiques feront un lien permanent entre les connaissances et les conséquences concrètes sur le quotidien, à partir d'exemples donnés par les animateurs et les participants.